



APOSTOL

Novembre 2024 - N° 190

Rouergue, Languedoc et Roussillon



EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Au cœur de l'Église

Les déclarations et les décisions du pape François mettent de plus en plus mal à l'aise les catholiques, fidèles et clergé, du monde entier. Même des non-baptisés ou des non-catholiques éprouvent parfois une gêne certaine à voir ou à entendre le souverain pontife s'exprimer comme il le fait. Récemment encore, il déclarait à l'encontre de la foi catholique que « toutes les religions sont un chemin vers Dieu. Elles sont, a-t-il dit, – je fais une comparaison – comme des langues différentes, des idiomes différents, pour y parvenir ». Comment réagir d'une manière catholique dans ces circonstances ? Comment évaluer la situation à la lumière de notre foi ?

En réalité la question n'est pas nouvelle, même si elle est aujourd'hui perçue avec une acuité renouvelée et par un nombre toujours plus grand de fidèles. En 1974, en effet, quatre ans après la fondation de la Fraternité Saint-Pie X, celle-ci est soumise à une visite apostolique. Le nombre relativement important de séminaristes comparé à celui des diocèses de France d'une part, le refus de la messe de Paul VI d'autre part expliquent cette intervention du Saint-Siège. Du 11 au 13 novembre deux prélats envoyés par Rome interrogent prêtres et séminaristes, auxquels ils tiennent des propos choquants, trouvant par exemple normale et fatale l'ordination de gens mariés, ou encore n'admettant pas de vérité immuable.

Dans ces circonstances Monseigneur Lefebvre rédige, le 21 novembre, alors qu'il est à Rome, une importante déclaration - reproduite dans ce bulletin et dont nous fêtons les 50 ans ce mois-ci - « pour affirmer les principes qui nous guident » dans la situation grave que connaît l'Église et proposer l'attitude ferme et claire qu'il convient d'adopter. Y est exprimé le principe fondamental qu'« aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer la foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles ». Ce principe, de fait, n'est pas nouveau ; il est déjà formulé par l'apôtre saint Paul dans sa lettre aux Galates : « S'il arrivait que nous-même ou un ange du Ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème ». Il permet de vivre la fidélité à l'Église catholique et romaine, quand le successeur de Pierre est infidèle à Jésus-Christ. Il permet de comprendre que le service de Notre Seigneur et de la sainte Église implique d'opposer un refus catégorique au pape et aux autorités, lorsque celles-ci défont.

(suite page 2)



Le mot du fondateur

Les âmes du Purgatoire ne peuvent plus abrèger leurs souffrances. Comment donc peuvent-elles espérer rendre l'accès au Ciel plus rapide ? Elles comptent sur nous, [en vertu] de cette union que nous avons avec les âmes du Purgatoire dans l'Église. L'Église souffrante et l'Église militante sont unies en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et puisque nous, nous pouvons mériter pour elles, nous pouvons demander à Notre Seigneur, dans nos prières et en particulier par le Saint Sacrifice de la messe, que les âmes du Purgatoire soient plus rapidement délivrées. Nous devons le faire. C'est un devoir pour nous, pour ces âmes qui souffrent et qui attendent de nous la délivrance du Purgatoire.

Mgr Lefebvre

Cinquante ans après, cette déclaration - notre charte de fidélité à l'Église dans les temps présents - apparaît salubre et prophétique. Salubre en raison des fruits qu'elle a produits : liberté spirituelle de vivre la foi catholique dans le cadre de la doctrine et de la liturgie traditionnelle sans être à la merci des petits chantages ou mesquineries imposés régulièrement et abusivement par les autorités ; assurance et franchise dans la prédication, sans non-dits ou équivoque entretenue, sans crainte de parler publiquement, dans la ligne de la parhésie - proclamation libre et pleine de hardiesse du message de la vérité - de l'Évangile ; fécondité des apostolats qui - en dépit d'inévitables échecs - se manifeste par des vocations renouvelées et une transmission réussie de la foi. Autant de fruits surnaturels, qui permettent de discerner *a posteriori* le bien-fondé et l'opportunité d'une telle déclaration. Mais cette déclaration est aussi prophétique : écrite quand le principe libéral est acté depuis peu par le concile Vatican II, elle apparaît aujourd'hui d'une criante actualité, alors que les conséquences de ce principe, déroulées jusqu'au bout, heurtent jusqu'au bon sens et à la foi simple des fidèles.

Dernièrement une personne demandant le baptême expliquait ainsi sa raison de venir au prieuré, après s'être

renseignée sur Internet et avoir fréquenté une paroisse du diocèse : « Au moins, je suis sûre, en venant ici, de me trouver au cœur de l'Église ». Sans le savoir précisément sans doute, elle exprimait d'une manière aussi simple que profonde l'intention véritable de Monseigneur Lefebvre quand il couchait sur le papier les quelques lignes, fortes et inspirées, de cette déclaration. Et si certains ont cru lire ou ont voulu voir dans ce texte une attitude schismatique ou sédévacantiste, la précision du fondateur de la Fraternité Saint-Pie X, le 18 mai 1875, mérite d'être réentendue :

« Jamais il n'a été dans mon intention ni dans celle de mes collaborateurs, de rompre en quoi que ce soit l'unité avec l'Église catholique et avec son chef légitime, le pape Paul VI. Aussi, solennellement, je renouvelle mon attachement au Souverain Pontife et à la hiérarchie catholique dont, par la grâce de Dieu et l'autorité du siège apostolique, je fais partie depuis près de 30 ans. Interpréter ma déclaration du 21 novembre, dans un sens schismatique est une chose impossible et je l'ai rappelé à M. l'abbé de Nantes, dans ma lettre du 19 mars 1975 dans laquelle j'écrivais : "Sachez que si un évêque rompt avec Rome, ce ne sera pas moi". Ma déclaration le dit explicitement et fortement ».

SCRUTER LES ÉCRITURES

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Le Paradis

« Que les anges te conduisent au paradis » chante-t-on en accompagnant le corps du défunt vers la sortie de l'église. Le Paradis, dans le langage chrétien, désigne le Ciel, même si le mot est en réalité peu fréquent dans l'Évangile : une seule fois Jésus l'emploie en disant au bon larron, crucifié avec lui : « Amen, je te le dis : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis » (Lc 23, 43). Pourquoi utiliser le mot de Paradis pour signifier le Ciel ? Le paradis, décalque d'un mot grec, désigne au départ un jardin planté d'arbres où il est agréable de vivre. Parler du Ciel comme d'un Paradis, c'est donc utiliser une image pour traduire le bonheur idéal et merveilleux qu'on y trouve.

Mais il y a aussi une allusion évidente au jardin d'Eden, dans lequel ont été placés Adam et Eve afin qu'ils le travaillent et le gardent. Quand la Bible est traduite en grec, ce jardin prend le nom de paradis. C'est le fameux paradis terrestre, au milieu duquel se trouve



l'arbre de vie. Là le premier péché d'orgueil y est consommé et, châtiment de cette faute originelle, Adam et Ève sont chassés de l'endroit : Dieu « posta, à l'orient du jardin d'Éden, les chérubins et le glaive flamboyant et tournoyant, pour garder l'accès de l'arbre de vie » (Gn 3, 24), l'arbre dont le fruit devait procurer aux hommes l'immortalité.

En appelant le Ciel, Paradis, on souligne donc que l'homme désormais sauvé par Jésus-Christ peut « retrouver » le Paradis perdu (avec des différences notables cependant : le paradis du Ciel n'est plus par exemple un lieu d'épreuve comme le paradis terrestre). L'accès à l'arbre de vie est de nouveau possible, comme en fait foi la promesse de Jésus dans l'*Apocalypse* : « Au vainqueur, je donnerai de goûter à l'arbre de vie qui est dans le paradis de Dieu » (Ap 2, 7). Saint Grégoire le Grand le note : « le glaive de feu s'agitait toujours, parce qu'il savait qu'il devait disparaître un jour, lorsque viendrait celui qui devait nous ouvrir le chemin du paradis par le mystère de l'incarnation ».

LA DÉCLARATION DU 21 NOVEMBRE

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste

et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que NOUS-MÊME ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Gal. 1, 8.)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

On ne peut modifier profondément la « *lex orandi* » [loi de la prière] sans modifier la « *lex credendi* » [loi de la foi]. À messe nouvelle correspond

catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible

à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment, nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les « *fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto* » [fidèles dispensateurs des mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Esprit Saint]. Amen.



CARNET PAROISSIAL

A reçu la sépulture ecclésiastique

En l'église Saint-Amans à Salmiech (12)

Le lundi 7 octobre, Madame Yvette Bouzat

Pour une mort digne

« Mourir dans la dignité » : cette expression est fréquemment utilisée par les partisans de l'euthanasie pour en atténuer le sens, et légaliser ce qu'on appelle l'aide active à mourir. Monsieur Mélenchon parlait du droit « de décider d'éteindre soi-même la lumière » (24 mars 2012, Paris, meeting en faveur de l'euthanasie). C'est poétique, mais ça ne change pas la réalité : l'homme n'est pas maître de sa vie, qu'il ne se doit pas à lui-même ; il ne l'est pas non plus de sa mort.

Il n'est pas moins vrai que certaines circonstances rendent la « fin de vie » extrêmement pénible : de terribles souffrances, une impossibilité de communiquer avec quiconque, la sensation d'être un poids pour les autres...

De telles circonstances néanmoins diminuent-elles la dignité humaine, au point qu'il serait plus digne de mourir que de vivre ? Précisons qu'il ne s'agit pas ici de distinguer entre moyens ordinaires et extraordinaires, ni d'épiloguer sur ce qu'on appelle « l'obstination déraisonnable ». D'autres articles, écrits par des personnes autrement plus compétentes, ont déjà été rédigés à ce sujet. On lira avec profit les articles parus dans les *Cahiers Saint Raphaël* ou ceux de monsieur l'abbé Castel sur *la Porte Latine*.

La difficulté réside dans la compréhension de la dignité. Le premier sens du mot doit s'entendre de la nature profonde de l'homme : tout homme est digne précisément parce qu'il est un homme. C'est la dignité première de l'homme. On ne peut pas la perdre, pas même par la folie.

Dans un deuxième sens, on parle de dignité seconde, en ce que nos actes correspondent à notre nature humaine : c'est un sens moral : nos actes, bons ou mauvais, font grandir ou diminuer cette dignité. En ce sens, un homme consciencieux dans son travail agit conformément à sa nature ; un assassin devient indigne. Dans l'ordre de l'agir, par analogie, on manquera aussi de dignité par laisser-aller, par vulgarité, et alors telle tenue, telle conduite est dite indigne, tandis qu'un maintien honnête sera signe de dignité. Cette dignité morale ou psychologique peut être entendue comme fierté, amour-propre ; elle peut être enfin simplement physique, comme une personne très « digne » glisse sur une peau de

banane et perd toute dignité¹.

C'est en ce dernier sens qu'on envisage, dans le cas présent, une souffrance extrême, un état d'humiliation, une perte d'autonomie, qui sont dits détruire l'humanité, la dignité. On utilisera même l'expression de « légume », assimilant ainsi la personne à un végétal, ayant perdu ce qui la rendait humaine : elle n'a plus sa dignité. Pour éviter cet état sous-humain ou l'abréger, il faudrait anticiper, et ainsi, mourir *dignement*.

Non, la dignité fondamentale de l'homme demeure, même dans la plus grande souffrance, ou alors il faut dire que plus on souffre, moins on est digne, ce qui est absurde. En fait, il y a un glissement de sens, du deuxième au premier. Ceux qui accompagnent le malade doivent plutôt l'aider malgré les souffrances ; chercher à le soulager plutôt que de l'achever comme une bête, ce qui serait alors

lui nier cette dignité d'homme.

Ce qui diminue la dignité d'homme, c'est le péché, dont la mort est une conséquence.

Paradoxalement l'homme décadent, refusant de reconnaître le péché comme il refuse de reconnaître Dieu, impuissant à trouver une

réponse satisfaisante à la souffrance et à la mort, la précipite. Pour supprimer la souffrance, il supprime le souffrant ; il revendique le droit de faire du bien à celui qu'il tue. N'ayant pas de solution, il supprime le problème.

Pour notre part, nous savons que la souffrance est rédemptrice : la mort de Notre Seigneur est le principe et le modèle de toute Rédemption. Et pourtant, au Calvaire, il perd apparemment toute dignité, au point de dire par la bouche du Roi David : « Je suis un ver et non un homme ». En apparence, il n'est plus digne. Et pourtant, à cette heure précisément, il nous montre la nature humaine dans ce qu'elle a de plus réel : un corps corruptible, une âme qui aspire à Dieu, le composé âme/corps qui souffre dans toutes ses puissances à cause du péché des autres.

Reste donc à demander la grâce de savoir accepter les souffrances que le bon Dieu voudra bien nous envoyer. Du reste, la véritable aide à mourir dans la dignité, c'est l'assistance du prêtre et la charité de tous ceux qui entoureront le membre souffrant du Corps mystique du Christ.



1. Monsieur Bruno Couillaud, dans son livre *Manières de penser*, Ed. FX de Guibert, développe ces différents éléments. Certains exemples donnés ici sont extraits de cet ouvrage.

Saint Quintien et saint Dalmas, évêques de Rodez

Originaire d'Afrique, Quintien fait partie des nombreux chrétiens qui se réfugièrent en Gaule pour fuir la persécution des Vandales attachés à l'arianisme. Déjà prêtre quand il arriva à Rodez, ses hautes vertus le firent choisir pour évêque de cette ville, privée de pasteur depuis 27 ans. Soucieux de subvenir aux besoins de son troupeau, il brilla par une ardente charité envers tous.

Malheureusement à cette époque, l'erreur de l'arianisme se répandait partout, et les Wisigoths qui dominaient sur cette région, accusèrent Quintien de donner ses préférences au seul roi catholique de l'époque, Clovis, et de vouloir soumettre à son pouvoir la ville de Rodez. Menacé de mort alors qu'il rentrait du Concile d'Agde en 506, il trouva asile dans la ville de Clermont.

Les Wisigoths vaincus par Clovis à la bataille de Vouillé et chassés du Rouergue, Quintien put remonter sur son siège épiscopal. Mais Clovis mort en 511, les barbares s'installèrent de nouveau dans la région, et Quintien dut reprendre le chemin de l'exil et de l'Auvergne. Une seconde fois, il fut reçu avec honneur par l'évêque saint Euphrase. Vers 515, il succéda à son bienfaiteur sur le siège de Clermont qu'il occupa jusqu'à sa mort. Ce ne fut pas pour autant un long fleuve tranquille. Un prêtre nommé Proculus fut assez indigne pour l'accabler de toutes sortes de tracasseries, allant jusqu'à le dépouiller de tous les biens qu'il administrait. Quintien subit ces avanies avec humilité et patience.

Gardant un cœur bon et compatissant pour ses ouailles, il parvint à détourner la colère du roi Thierry qui fulminait vengeance contre les peuples d'Auvergne pour avoir déserté sa cause. Versé dans les sciences ecclésiastiques, puissant contre le démon qu'il chassait du corps des possédés, rempli de douceur et de charité, il obtint par ses prières et ses mortifications la pluie que tous désiraient et qui mettait un terme à une sécheresse désastreuse pour les récoltes.

Comblé d'ans, de travaux et de mérites, il rendit son âme à Dieu le 13 novembre 527. Son corps fut enseveli à

Clermont, dans l'église Saint-Genез. Les chanoines de Rodez obtinrent une partie des reliques qu'ils possèdent encore. Saint Quintien est invoqué pour la guérison des fièvres.

Né à Rodez en 491, Dalmas fut choisi vers l'âge de vingt-cinq ans, à l'unanimité, pour succéder à saint Quintien qui venait d'être élevé sur le siège de Clermont.

Le temps qu'il consacrait à la prière, le peu de sommeil qu'il s'octroyait et ses jeûnes habituels ne l'empêchèrent pas, au contraire, de prodiguer ses soins aux pauvres, non seulement en subvenant à leurs besoins

matériels, mais aussi, comme un bon pasteur, en leur offrant les secours spirituels qu'ils réclamaient, usant même de toute son influence pour leur faire du bien par toutes sortes de démarches.

Admiré de toutes ses ouailles, il le fut également des hérétiques ariens. Amalaric lui-même, roi des Wisigoths, et à ce titre ardent à persécuter les évêques et les prêtres catholiques, reçut et écouta le saint évêque venu lui présenter de justes doléances. Le roi, qui régnait à Narbonne, entendit ainsi le pontife lui reprocher la dureté avec laquelle il traitait les prisonniers, conquêtes

de ses expéditions guerrières. Ayant essuyé une fin de non recevoir, Dalmas se mit en prières, et aussitôt dans leur prison les captifs sentirent leurs liens tomber, virent les portes s'ouvrir, et s'échappèrent.

La prière de Dalmas était aussi efficace pour chasser les démons, aussi bien en présence du saint qu'à distance. De retour du quatrième concile d'Orléans, en passant par Brioude, il rappela à la vie un malheureux suspendu au gibet depuis plusieurs heures.

Le roi Théodebert qui régnait alors sur le royaume des Francs lui témoigna une estime sincère, et en raison de l'amitié qu'il lui manifestait, il rendit à l'Église de Rodez les biens dont le malheur des temps l'avait dépouillée.

Après soixante-cinq ans d'épiscopat, Dalmas rendit son âme à Dieu le 13 novembre 581. Son corps fut enseveli dans l'église dédiée à saint Amans. On vénère aujourd'hui encore son chef, avec ceux de saint Amans, fondateur de l'Église de Rodez, et de saint Naamas, diacre de saint Amans.



À Fabrègues

Dimanche 29 septembre, en la fête de Saint Michel, a lieu le repas paroissial de rentrée.

Mercredi 9 octobre au matin, nous apprenons la nouvelle du décès de Monseigneur Tissier de Mallerai. Des messes sont célébrées pour le repos de son âme à Fabrègues et à Montpellier. Les abbés Berthe et Héry se rendent aux obsèques de Monseigneur Tissier à Ecône le vendredi 18 octobre.

Le vendredi 11 octobre, les abbés du prieuré partent à l'école Saint-Joseph des Carmes pour la récollection de doyenné. C'est l'occasion pour eux de rencontrer les autres prêtres de la région de Toulouse.

Le samedi 19 octobre, nous retrouvons une météo digne du Sud pour la journée « Travaux et ménage » pour la plus grande joie de ceux qui déjeunent à midi. Les travaux de l'entrée du prieuré avancent et devront être couronnés par l'installation prochaine de la statue de la Vierge Immaculée.

Courant octobre, le jardin de la Vierge de Lourdes a été complètement repris par nos paysagistes ; le printemps lui donnera tout son éclat !



À Narbonne

Rentrée sans encombres à Notre-Dame de Grâce. Le 1^{er} septembre, monsieur l'abbé Quilton, économiste du District, nous visite et aborde l'avenir de l'église avec les Pénitents blancs. Le 8, nous sommes une vingtaine à nous rendre à Ginestas pour notre Chemin de Croix annuel en mémoire des victimes de la Révolution ; puis nous pique-niquons agréablement et sympathiquement au bord du canal du midi ! Le samedi 28, une dizaine de fidèles écoutent une conférence sur ce qu'est la sainte messe ; l'après-midi, c'est le grand ménage, surtout de l'église et de la salle Sainte-Germaine. Samedi 21 et dimanche 22, à l'occasion des Journées du Patrimoine, ce sont 190 personnes qui ont visité notre belle église, faisant de notre lieu de culte le deuxième monument le plus visité de Narbonne. Plusieurs de ces personnes ont même assisté à la messe du dimanche !

En Aveyron

À Cabanous, le dimanche 8 septembre, en la solennité de saint Pie X, réception de monsieur l'abbé Wagner avec un repas-buffet à l'issue de la messe. La pluie qui s'invite force le repli à l'intérieur pour le dessert. Premier catéchisme pour les enfants dans la chapelle.

À Nuces, rentrée des catéchismes le samedi 14 septembre. Le 27 septembre, le prieuré a fait l'acquisition d'un nouveau local aux portes de Rodez suffisamment spacieux pour loger tous les fidèles dont le nombre est, grâce à Dieu, croissant. Un appartement pour loger le prêtre se trouve juste au-dessus. Qu'on fasse preuve de patience toutefois, nous ne pourrons pas nous y installer avant Pâques 2025 ; il faut notamment l'enregistrement du permis de construire par la mairie. Le dernier dimanche du mois, une deuxième quête a été réalisée pour les travaux de la future chapelle. Un repas tiré du sac est organisé le dimanche 6 octobre.

Lundi 7 octobre, des fidèles des deux chapelles se retrouvent à Salmiech pour les obsèques de madame Yvette Bouzat, dans la maison de laquelle s'était jadis tenue la célébration de la messe dominicale.

Un peu d'humour

En pleine guerre froide, deux vaisseaux spatiaux, l'un américain, l'autre soviétique, se croisent. L'astronaute américain appelle la terre : « Cap Canaveral, que dois-je faire ? » On lui répond : « comment évolue-t-il ? ». « Il se rapproche », répond l'astronaute. « Comment ? Répétez ! ». « IL SE RAPPROCHE ! Il prend...un appareil photo, il va...me photographier, QU'EST-CE QUE JE FAIS ?? ».

Il entend alors la réponse de Cap Canaveral : « SOU-RI-EZ !! »

Former sa volonté !

Le tonus musculaire augmente par l'entraînement sportif. Le tonus de la volonté s'élève par l'effort demandé énergiquement et accepté docilement. Jusqu'au sacrifice.

À la base de la formation de la volonté, il y a le sacrifice : faire une chose qui coûte par amour d'un bien supérieur. C'est ainsi qu'on aide l'enfant à sortir par le haut de ses caprices et de ses passions ! Pour le toucher, on peut l'intéresser à offrir ses sacrifices pour les pécheurs, les malades, les prêtres : cela le fortifiera. Et on lui fera remarquer les joies que l'on goûte quand on fait bien.

Encourager l'effort. L'effort est en lui-même tonique : l'être humain a besoin, surtout s'il est en formation, de sa ration alimentaire d'effort. Dans la vie, rien ne s'obtient sans lutte, sans patience, sans effort. Si les parents veulent que leur enfant ne succombe pas aux tentations et soit armé pour le combat de la vie, ils doivent le familiariser avec l'effort, et l'initier à la discipline du sacrifice. Au départ, demander au tout-petit des actes d'obéissance qui l'arracheront à son égoïsme naturel et à sa volonté propre (par exemple se priver de chocolat, prêter un jouet, partager ce qu'il a). Progressivement, en suivant le développement de sa capacité de raisonnement, l'amener à vouloir ces efforts par décision personnelle : ainsi se forme sa personnalité morale.

Mais il ne suffit pas d'obliger ou de stimuler l'enfant à l'effort, il faut encore veiller à sa persévérance pour qu'il acquière de bonnes habitudes. L'habitude engendre une aisance à faire le bien ; elle est un acquis qui permet d'avancer ; elle libère la volonté de son inconstance et de sa faiblesse. Par la répétition constante des mêmes actes et des mêmes efforts, on travaille à contre-courant de notre société qui est superficielle, changeante et capricieuse.

Ce serait tromper gravement l'enfant que de lui laisser croire qu'il a un droit absolu et inconditionnel au bonheur et à sa satisfaction immédiate ! Il peut comprendre très tôt (vers cinq ans) que sa dignité de chrétien lui donne de collaborer au salut du monde, et que cela ne se fait pas sans souffrance. Cependant, à chaque

jour suffit sa peine, et à chaque peine suffit sa grâce. Mais cet esprit d'effort sur soi-même et de renoncement est la meilleure manière de se préparer à porter la croix de la toute vie chrétienne. Expliquer à l'enfant qu'accepter la souffrance est un grand moyen de grandir !

Revenons au sacrifice pour le relier à l'amour et au bonheur. Puisque l'homme est fait pour aimer Dieu, et son prochain fait à l'image de Dieu, c'est donc là que se trouve son bonheur. Or, « aimer, c'est tout donner, et se donner soi-même » disait sainte Thérèse de Lisieux. Ce don de soi, qui n'est total qu'à l'égard de Dieu, ne va cependant pas tout seul ! Le péché originel a blessé notre capacité d'aimer ; il l'a parasitée par l'égoïsme, la faiblesse et la sensualité : l'amour vrai suppose donc un détachement qui ne va pas sans sacrifice, c'est-à-dire sans effort qui coûte. Mais le péché originel n'est pas le seul en cause, il y a aussi nos péchés personnels (et ceux du

prochain !) qui demandent pénitence pour réparer. Or on ne sauve personne, ni soi-même, ni les autres autrement que le Christ ne l'a fait : là encore il faut passer par la Croix.

Avoir une idée juste du sacrifice pour le faire pratiquer de façon équilibrée. 1) C'est l'amour qui prime : un acte ne vaut pas tant par son poids de souffrance que de charité. 2) Le sacrifice n'est pas à poursuivre pour lui-même, mais il est au service de la charité. 3) L'esprit de sacrifice est cependant indispensable en ce monde, vu notre état de pécheurs, pour grandir dans l'amour vrai et authentique. 4) On



ne le pratique avec fruit qu'en union avec le Christ, avec lui (par la prière) ou pour lui (pour mieux l'aimer, le faire aimer ou réparer nos fautes). 5) Acceptée ou non, la souffrance fait partie du quotidien ; c'est seulement mise au service de l'amour, en la convertissant en sacrifice, qu'on peut l'affronter dans la paix. 6) Les premiers sacrifices à faire sont ceux qui concernent la pratique des commandements de Dieu et du devoir d'état : on ne laisse pas un enfant libre de pratiquer l'obéissance, la franchise, la tempérance ou le respect d'autrui.

Exercer votre enfant à cette sagesse de vie, qui forgera sa force de volonté pour vivre avec Dieu et pour Dieu, est capital. Comment en effet maîtrisera-t-il plus tard ses défauts, s'il y a été abandonné pieds et poings liés durant son enfance ? Le sacrifice par amour fait partie de notre vocation chrétienne, il rend fidèle à Jésus-Christ.

Léguer au prieuré... pour financer nos achats et nos projets

Le prieuré de Fabrègues a acquis tout récemment un local à Montpellier et un petit immeuble dans l'agglomération de Rodez, ce qui représente plus de 600 000 euros d'achat. Mais ce n'est pas tout : il va falloir prochainement construire de nouvelles salles de classe pour l'école des dominicaines à Fabrègues, sans oublier, par la suite, une maison pour les loger. La communauté de Millau recherche, quant à elle, un nouveau lieu de culte : la chapelle actuelle, qui peut recevoir jusqu'à une trentaine de personnes, est vraiment trop petite d'autant que les températures en hiver sont basses. Quant aux Perpignanais, ils gardent espoir qu'un jour ou l'autre la Providence leur ménage une belle opportunité...

Outre les dons habituels, sachez que ce sont les legs qui, en grande partie, nous permettent d'assumer financièrement ces achats ou constructions. Si vous n'avez pas d'héritier notamment, pensez à la solution du legs !

Toutes les informations sont à prendre au :

Service juridique dons et legs de la FSSPX
11 rue Cluseret
92280 SURESNES Cedex
Téléphone : 01 45 06 90 74
Courriel : secretariatjuridique@fsspx.fr

En précisant que c'est pour soutenir les projets du prieuré de Fabrègues !

Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspx.fr

<https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues>



Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues Aumônerie Saint-Pie X 45, rue de Barcelone 34 070 Montpellier Chapelle Notre-Dame de la médaillon miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12 160 Moyrazès Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12 100 Saint-Georges-de- Luzençon	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11 100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan Tél : 07 69 99 58 43
abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	abbé Pierre-Marie Wagner abpmwagner@gmail.com	abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	abbé Lionel Héry 06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)
Cours Saint-Dominique Savio 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux 04 67 02 42 97		Ecole Notre-Dame du Mont-Carmel 12, rue Ampère 66 000 Perpignan Contact : abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	